

# LA GIRONDE ET SON ECOLE



«Une politique déterminée, des chantiers qui mobilisent quotidiennement les personnels et les partenaires de l'École, une volonté affirmée de poursuivre le travail engagé avec ambition et pragmatisme en recherchant, toujours sur le terrain inépuisable de la pédagogie, des réponses appropriées aux besoins de chaque élève et bâtir ainsi l'École de la confiance.

En accompagnant les évolutions structurelles aujourd'hui indispensables, en favorisant le renouvellement des pratiques pédagogiques et des postures professionnelles, il nous appartient de rendre le système éducatif plus lisible, plus efficient au service des élèves du département».

**François Coux, Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Gironde**

## Le plus grand département de France métropolitaine

- Une superficie de 10 725 km<sup>2</sup>.
- 538 communes.
- 33 cantons.
- 1 556 663 habitants (recensement 2014).

## Une diversité territoriale marquée

- Des zones défavorisées situées autant en zone rurale qu'en zone urbaine et une coexistence en milieu urbain, de zones socialement très favorisées et de secteurs en difficulté.

## Une hausse démographique constante et régulière

- + 11 000 élèves dans le 1er degré public depuis 7 ans dont + 1 300 élèves à la rentrée 2017.
- + 10 500 élèves dans le 2nd degré depuis 7 ans dont + 2 300 élèves à la rentrée 2017.

## Des moyens au service d'une ambition pédagogique partagée

- Un taux d'encadrement moyen des élèves favorable dans le 1er degré comme dans le second degré.
- Un nombre moyen d'élèves par classe dans le 1er degré de 21 à 26.
- Un nombre moyen d'élèves par division dans le 1er cycle (collège) de 23 à 27,4.

## Des performances à consolider dans les résultats scolaires comme dans le devenir des élèves

- Des résultats aujourd'hui trop moyens au regard de la sociologie du département.
- Des parcours scolaires qui méritent d'être mieux construits sans aucun doute et plus ambitieux certainement.

## DES ATOUTS

### Des organisations et des orientations pédagogiques au service d'une ambition partagée

- Un pilotage empreint d'autonomie, de confiance et de responsabilité.
- La continuité des apprentissages dans la scolarité obligatoire, un continuum dans les parcours Bac -3 / Bac +3.
- Des expérimentations pédagogiques encouragées au service d'une meilleure réussite de chaque élève.

### Une politique de l'orientation ambitieuse

- La continuité des parcours favorisée par une orientation préparée et porteuse d'avenir.
- L'adaptation de l'offre de formation aux réalités du monde économique.
- Le repérage et le traitement du décrochage scolaire.

### Une école ouverte sur le monde qui l'entoure

- Des parcours au service de l'élève, parcours Avenir, parcours Citoyen, parcours Artistique et Culturel, parcours Educatif et Santé.
- La construction et le développement de partenariats éducatifs.
- L'élaboration de réponses autour d'un engagement partagé avec les collectivités : le numérique au service des apprentissages, le projet éducatif territorial, l'Éducation artistique et culturelle, l'Éducation au développement durable...

### Une gestion des ressources humaines au cœur des préoccupations du département

- La formation et l'accompagnement des personnels.



## DES PRIORITÉS QUI S'INSCRIVENT DANS LE TEMPS

- Accueillir et prendre en charge les élèves :
  - ✓ Adapter la structure des écoles en fonction de l'évolution démographique du secteur,
  - ✓ Anticiper les besoins de remplacement pour assurer une meilleure continuité du service public et tout autant engager résolument une politique de formation continue des enseignants,
- Accueillir et faire réussir les élèves à besoins éducatifs particuliers,
- Soutenir et accompagner les territoires ruraux,
- Rendre efficiente la politique de l'Éducation prioritaire,
- Mieux accompagner, soutenir et former les enseignants.

## DES MOYENS ADAPTÉS

En Gironde, 1 200 postes de professeurs supplémentaires depuis 2011.

### Rentrée 2017 (+ 339 postes)

- 162 postes de plus dans le premier degré.
- 177 postes de plus dans le second degré.



**Une clé de répartition en phase avec les enjeux du département, trois segments définis depuis la rentrée 2015 :**

- La ruralité
- L'Éducation prioritaire
- Les écoles ordinaires

## UNE METHODE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SCOLAIRES, DES PERSONNELS ET DES ELEVES

- Exigence, confiance, autonomie
- Équité, transparence, bienveillance
- Dialogue, contractualisation, responsabilité

## RENTRÉE 2017

## 4 MESURES POUR BÂTIR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



## À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dédoubler  
des classes de CP  
en REP+ \*

- **A la rentrée 2017,**  
l'effort sera concentré  
là où c'est le plus nécessaire :  
12 élèves dans les classes de CP des  
REP+, afin d'agir à la racine pour  
combattre la difficulté scolaire.
- **A la rentrée 2018,**  
les classes de CP en REP  
et de CE1 en REP+ et REP seront  
progressivement dédoublées.
- **L'objectif global est**  
**« 100% de réussite en CP » :**  
en garantissant, pour chaque élève,  
l'acquisition des savoirs  
fondamentaux :
  - ✓ lire
  - ✓ écrire
  - ✓ compter
  - ✓ respecter autrui

Adapter  
les rythmes  
scolaires

- **Donner aux acteurs de terrain**  
**davantage de liberté dans**  
**l'organisation de la semaine scolaire**  
afin de répondre le mieux possible aux  
singularités de chaque contexte local,  
dans le souci constant de l'intérêt des  
enfants
- **Toute évolution de la semaine**  
**scolaire devra faire l'objet**  
**d'un consensus local**  
entre les communes, l'équipe  
éducative, les représentants des  
parents et les services académiques.



## AU COLLÈGE

Instaurer  
le programme  
« devoirs faits »

- **Le travail personnel contribue à**  
**la réussite de la scolarité**  
**des élèves.**  
Les devoirs peuvent être une source  
d'inégalité entre les enfants et  
pèsent souvent sur la vie de famille.
- **Le programme « devoirs faits »**  
va proposer aux collégiens  
volontaires un soutien gratuit  
après la classe.

Aménager  
la réforme  
du collège

- **Donner davantage de liberté**  
**aux équipes pédagogiques**  
dans l'organisation de leurs  
enseignements pour qu'elles  
puissent s'adapter aux besoins  
des élèves.
- **Retrouver 100 %**  
**des bilans de 2015.**
- **Promouvoir l'enseignement**  
**du latin et du grec.**

## L'ÉCOLE CHANGE AVEC LE NUMÉRIQUE

## Ressources et outils numériques mobilisables pour 100 % de réussite au CP

- ✓ Mise en place dès la rentrée d'un service d'accompagnement numérique pour les enseignants de CP
- ✓ Des parcours Magistère déjà disponibles pour les formations des enseignants
- ✓ Des ressources numériques pour les élèves du cycle 2
- ✓ Un environnement numérique pour toutes les écoles

# LA GIRONDE EN CHIFFRES



## Effectifs élèves 1er degré

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	Rentrée 2017
TOTAL 1ER DEGRE PUBLIC	132 252 + 2 346	134 105 + 1 853	135 362 + 1 257	137 244 + 1 882	138 504 + 1 260
TOTAL 1ER DEGRE PRIVE	12 666 +323	12 951 + 285	13 385 + 434	13 756 + 371	14 171 + 415

## Effectifs élèves 2nd degré

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	Rentrée 2017
TOTAL 2ND DEGRE PUBLIC	104 250 + 1 624	105 490 + 1 240	106 777 + 1 287	108 189 + 1 412	110 214 + 2 025
TOTAL 2ND DEGRE PRIVE	22 498 + 551	22 864 + 366	23 356 + 492	23 542 + 186	23 750 + 208

## Effectifs enseignants 1er degré

	RENTREE 2013	RENTREE 2014	RENTREE 2015	RENTREE 2016	Rentrée 2017
EMPLOIS DE PROFESSEURS 1ER DEGRÉ PUBLIC	6 741	6 857	6 969	7 094	7 256
EMPLOIS DE PROFESSEURS 1ER DEGRÉ PRIVE	598,75	605,75	612	621	631

## Effectifs enseignants 2nd degré

	RENTREE 2013	RENTREE 2014	RENTREE 2015	RENTREE 2016	Rentrée 2017
EMPLOIS DE PROFESSEURS 2ND DEGRÉ PUBLIC	7 355	7 396	7 504	7 577	7 754
EMPLOIS DE PROFESSEURS 2ND DEGRÉ PRIVE *	1 799	1 711	1 731	1 720	1 746

\* Nombre d'enseignants incluant les maîtres contractuels et délégués

## Ecoles et établissements en Gironde (rentrée 2017)

### 1er degré public

Ecoles	<b>915</b>
Circonscriptions du premier degré (dont 2 sont réservées à l'ASH)	<b>25</b>
Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) (concernant 222 communes)	<b>77</b>
Ecoles classées en éducation prioritaire dont 20 en REP + (réseau d'éducation prioritaire renforcé)	<b>156</b>
Ecoles dites «orphelines» (Bordeaux, Bègles, Floirac)	<b>8</b>

### 2nd degré public

Collèges	<b>105</b>
Lycées généraux, technologiques	<b>32</b>
Lycées professionnels	<b>23</b>
EREA	<b>2</b>

### 1er degré privé

Ecoles	<b>81</b>
--------	-----------

### 2nd degré privé sous contrat

Collèges	<b>28</b>
Lycées généraux, technologiques	<b>15</b>
Lycées professionnels	<b>9</b>